

ENQUÊTES

Déviatiion de Villedieu-sur-Indre

Consultation sur la reconnaissance, le classement et l'évaluation des propriétés.
Communes de Villedieu-sur-Indre et Niherne.

Cette consultation s'est déroulée du 26 avril 2023 à 9h au 25 mai 2023 à 17h et la CCAF s'est réunie le 20 juin 2023 pour examiner les observations.

[Téléchargez le plan de classement suite à la CCAF du 20 juin 2023](#)

Enquête publique relative au projet d'opération d'aménagement foncier (mode d'aménagement foncier, périmètre et prescriptions) sur la commune de Villedieu-sur-Indre avec extension sur la commune de Niherne.

Cette enquête s'est déroulée du 25 janvier 2022 au 26 février 2022 inclus.

[Téléchargez le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur.](#)

Suite à l'avis de la Commission communale d'aménagement foncier (CCAF) de Villedieu-sur -Indre dans sa séance du 31 mars 2022.

[Téléchargez l'avis d'information aux propriétaires fonciers](#)

[Téléchargez le plan du périmètre de l'aménagement foncier modifié suite à l'avis de la CCAF](#)

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.

Cette enquête sera ouverte du 8 mars 2021 à 14h au 10 avril 2021 à 12h inclus.

1. Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairies de Villedieu-Sur-Indre, siège de l'enquête, et de Niherne aux heures habituelles d'ouverture des mairies.
Un accès gratuit au dossier complet sur poste informatique sera également mis à la disposition de toute personne qui souhaite le consulter :
 - à la mairie de Villedieu-Sur-Indre, aux heures et jours d'ouverture de celle-ci,
 - sur un ordinateur mis à disposition du public à la DDT 36 - Cité administrative - Bâtiment B - 36000 CHÂTEAUROUX aux heures d'ouverture suivantes : 9h à 11h45 et 14h à 16h, sur rendez-vous par téléphone au 02 54 53 26 73 ou 02 54 53 21 72,
 - sur le site des services de l'État de la Préfecture de l'Indre à l'adresse suivante : <https://www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE>
2. Toutes les personnes intéressées pourront avant le 10 avril 2021 à 12 h, consigner leurs observations sur les registres d'enquête ouverts en mairies de Villedieu sur-Sur-Indre et de Niherne ou les adresser à Monsieur Lionel LALEVEE, président de la commission d'enquête, Monsieur Michel FOISEL et Monsieur Bernard GAUDRON, membres de la commission d'enquête :
 - par écrit au siège de l'enquête (mairie de Villedieu-Sur-Indre) ;
 - par voie électronique sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.democratie-active.fr/enquete-deviation-villedieu-sur-indre-web/>
 - ou à l'adresse mail dédiée :Courriel
3. La commission d'enquête siégera en personne à la mairie de Villedieu-Sur-Indre les :
 - lundi 8 mars 2021 de 14h à 17h
 - mercredi 24 mars 2021 de 9h à 12h
 - vendredi 2 avril 2021 de 14h à 17h
 - samedi 10 avril 2021 de 9h à 12h

en mairie de Niherne :

- mardi 16 mars 2021 de 14h à 17h
- mercredi 31 mars 2021 de 14h à 17h

[Télécharger l'avis d'enquête publique.](#)

Concertation

La concertation publique pour le projet d'aménagement de la déviation de la R.D n° 943 sur les communes de NIHERNE et VILLEDIEU-sur-INDRE s'est déroulée du 18 juin au 9 juillet inclus.

Ce projet d'aménagement d'une nouvelle infrastructure routière à 2 fois 1 voie pour le contournement de VILLEDIEU-sur-INDRE, sur un linéaire d'environ 7 km, a pour objectif d'améliorer les conditions de sécurité des déplacements et la qualité de vie dans l'agglomération.

Le document suivant reste accessible : [décision au cas par cas Villedieu-sur-Indre.](#)

Pour toute question complémentaire : Direction Générale Adjointe des Routes, Transports, Patrimoine et Éducation au 02 54 08 37 41

Suite à la concertation publique qui s'est tenue du 18 juin au 9 juillet 2018, la Commission Permanente du Conseil départemental a approuvé le bilan et les mesures d'améliorations complémentaires permettant de répondre aux enseignements tirés de la concertation. A cet effet, vous trouverez ci-dessous :

[le bilan de la concertation](#)

[la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du 28 septembre 2018](#)

Le projet

Le projet de déviation de Villedieu sur Indre a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 23 septembre 2021. Une étape majeure a donc été franchie et permet de poursuivre les procédures préalables à la mise en service de cette opération.

Téléchargez les plans et le planning de la déviation de Villedieu-sur-Indre ci-dessous :

[Coût prévisionnel de l'opération](#)

[Planning de l'opération](#)

[Plan synoptique](#)

[Planche 1 - 21-05-2021 plan de la déviation avec photo satellite](#)

[Planche 1 - 21-05-2021 plan de la déviation](#)

[Planche 2 - 21-05-2021 plan de la déviation avec photo satellite](#)

[Planche 2 - 21-05-2021 plan de la déviation](#)

[Planche 3 - 21-05-2021 plan de déviation avec photo satellite](#)

[Planche 3 - 21-05-2021 plan de la déviation](#)

[Profil en long modifié mai 2021](#)

[Profil en travers type](#)



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

[02 54 27 34 36](tel:0254273436)